

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 561

10 juin 2005

SOMMAIRE

AGSI, Agence Générale et Service d'Investissement S.A., Ehlerange	26885	FAME S.A., Financial Advice, Management & Engineering, Münsbach	26893
AGSI, Agence Générale et Service d'Investissement S.A., Ehlerange	26885	FAME S.A., Financial Advice, Management & Engineering, Münsbach	26893
ALCO, Association Luxembourgeoise des Compliance Officers du Secteur Financier, A.s.b.l., Luxembourg	26917	Fairchild Participations S.A., Luxembourg	26911
Astaride S.A., Luxembourg	26909	Fondation Ste Zithe, Luxembourg	26884
Atlantis Invest Holding, S.à r.l., Luxembourg	26886	Fontana S.A., Luxembourg	26909
Atoll Participations S.A., Luxembourg	26902	GCE Holdco, S.à r.l., Luxembourg	26883
Aubusson Holding S.A., Luxembourg	26907	GCE Luxco Two, S.à r.l., Luxembourg	26891
August Holding S.A., Luxembourg	26915	GCE Luxco, S.à r.l., Luxembourg	26923
AV Capital S.A., Luxembourg	26910	Ginny (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach	26919
B.B.D., S.à r.l., Luxembourg	26914	Ginny (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach	26919
British Financial Group S.A.H., Luxembourg	26894	Gibro Holding S.A., Luxembourg	26882
Centenary Investments, S.à r.l., Luxembourg	26921	Global Communications, S.à r.l., Luxembourg	26891
Centenary, S.à r.l., Luxembourg	26922	Helvoet Pharma International S.A., Luxembourg	26900
Ceo Médias S.A., Luxembourg	26928	High Tech Repair Centers (Holding) S.A., Luxembourg	26917
Champ I USA LUX APPP, S.à r.l., Luxembourg ..	26922	HLK Software S.A., Esch-sur-Alzette	26895
Champ I USA LUX Bradken, S.à r.l., Luxembourg	26922	I.I. & F. Investissement Immobilier et Financier S.A., Luxembourg	26925
Chapiteaux Thill S.A., Rodange	26921	IKG Holding S.A., Luxembourg	26928
Chapiteaux Thill S.A., Rodange	26921	IKG Holding S.A., Luxembourg	26928
(Le) Clos Holding S.A., Luxembourg	26910	INCOTECH, International Corporate Technologies Holding S.A., Howald	26926
Colony CBC Holding, S.à r.l., Luxembourg	26904	Industrial Services, S.à r.l., Derenbach	26883
Como S.A.H., Luxembourg	26927	International Trustees S.A., Luxembourg	26922
Como S.A.H., Luxembourg	26927	Iron World S.A.H., Luxembourg	26892
Crisoll S.A.	26905	Iteq Management Company S.A., Luxembourg ..	26896
Crumens International, S.à r.l., Münsbach	26906	KiViF, S.à r.l., Gonderange	26924
Dolenia Invest S.A., Luxembourg	26895	KiViF, S.à r.l., Gonderange	26925
Dufranc S.A., Luxembourg	26916	Lupinus Développements S.A., Luxembourg	26896
Electrolux Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg ..	26889	Lupinus Développements S.A., Luxembourg	26902
Eurotrack S.A., Howald	26887	Luxemburger Logistik und Transport, G.m.b.H., Bettembourg	26922
FAB International S.A., Luxembourg	26898	Marsala, S.à r.l., Luxembourg	26887
FAME S.A., Financial Advice, Management & Engineering, Münsbach	26893	Montmartre Holding S.A., Luxembourg	26911
FAME S.A., Financial Advice, Management & Engineering, Münsbach	26893	Mosberg Holding S.A.	26908
FAME S.A., Financial Advice, Management & Engineering, Münsbach	26893	Nextrom Investments, S.à r.l., Luxembourg	26899
		Novo-Port S.A., Luxembourg	26922
		Odalisque Holding S.A., Luxembourg	26900

Odalisque Holding S.A., Luxembourg	26907	Skype Communications S.A., Luxembourg	26926
Orca S.A., Luxembourg	26915	Skype Software S.A., Luxembourg	26926
PEF V Zelmer Holdings, S.à r.l., Luxembourg	26889	SOPRILUX, Société Financière Privée Luxem- bourgeoise S.A.H., Luxembourg	26916
PEF V Zelmer Holdings, S.à r.l., Luxembourg	26890	Sobelux Holding S.A., Luxembourg	26893
Point Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg	26897	Socavia S.A., Luxembourg	26913
Process-IT S.A., Luxembourg	26916	SPM Holding S.A., Luxembourg	26912
Profinco Holding S.A., Luxembourg	26912	Stin Luxembourg S.A., Luxembourg	26920
ProLogis UK Management, S.à r.l., Luxembourg	26915	Stin Luxembourg S.A., Luxembourg	26920
Qwantum S.A., Luxembourg	26916	Stin Luxembourg S.A., Luxembourg	26920
Real Invest Internationale S.A. Holding, Luxem- bourg	26921	Stin Luxembourg S.A., Luxembourg	26920
Real Invest Internationale S.A. Holding, Luxem- bourg	26921	Tailor-Made S.A., Luxembourg	26914
Robin Hood International Trucker Service A.G., Luxembourg	26908	Talos Holding S.A., Luxembourg	26907
S.U. International Holding Company S.A., Luxem- bourg	26903	TMF Corporate Services S.A., Luxembourg	26927
Safiges S.A.H., Luxembourg	26903	Vicroy International S.A., Luxembourg	26886
		West Mountain, S.à r.l., Luxembourg	26882
		Wickla Management S.A.H., Luxembourg	26918
		Wickla Management S.A.H., Luxembourg	26919

GLIBRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 47.584.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2005

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2005, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. Frank Gleeson, administrateur de sociétés, né en Irlande à Ballinasloe, le 20 juin 1953, ayant son domicile en Grande-Bretagne, Middlesex HA1 3PB, Harrow, Collingwood, South Hill Avenue, président du conseil d'administration;

M. John Gleeson, administrateur de sociétés, né en Irlande à Offaly, le 18 juillet 1954, ayant son domicile en Irlande, à Dublin 4, 85, Ailesbury Road, administrateur-délégué;

La société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT, S.à r.l., R. C. S. Luxembourg B 58.324, avec siège à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (en remplacement de M. Dimitry Bykowski, dont le mandat est venu à échéance et à qui décharge a été donnée).

Régime des signatures: la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué.

Commissaire aux comptes:

La société KPMG FIDES PEAT, commissaire aux comptes, avec siège à CH-1206 Genève, 14, chemin De-Normandie. Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour GLIBRO HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015654.3/528/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

WEST MOUNTAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.511.

L'associé unique a pris la résolution suivante le 26 janvier 2005:

Art. 1^{er}. L'associé unique a décidé de transférer le siège social à 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WEST MOUNTAIN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015719.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

INDUSTRIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 1.

R. C. Luxembourg B 101.860.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 janvier 2005, réf. DSO-BA00016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 31 décembre 2004.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(900158.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 janvier 2005.

GCE Holdco, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 2.446.750,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 93.011.

L'intégralité des parts sociales détenues par la société GCE SWEDEN HOLDING AB dans GCE HOLDCO S.à r.l., consistant en 108.320 parts sociales, ont été, suite à la liquidation de GCE SWEDEN HOLDING AB en date du 27 janvier 2005, transférées aux sociétés suivantes:

1. TRITON FUND (NO. 1) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.733 parts sociales);

2. TRITON FUND (NO. 2) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.672 parts sociales);

3. TRITON FUND (NO. 3) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.682 parts sociales);

4. TRITON FUND (NO. 4) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.682 parts sociales);

5. TRITON FUND (NO. 5) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.711 parts sociales);

6. TRITON FUND (NO. 6) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.696 parts sociales);

7. TRITON FUND (NO. 7) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.875 parts sociales);

8. TRITON FUND (NO. 8) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.673 parts sociales);

9. TRITON FUND (NO. 9) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.705 parts sociales);

10. TRITON FUND (NO. 10) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (5.941 parts sociales);

11. TRITON FUND (NO. 11) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (2.534 parts sociales);

12. TRITON FUND (EXECUTIVE) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (1.617 parts sociales);

13. FUND 1 A, représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (13.458 parts sociales);

14. BREDERODE INTERNATIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.271, ayant son siège social à 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (845 parts sociales);

15. BGLD CO-INVEST L.P., représentée par son General Partner, BGLD MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (32.496 parts sociales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour GCE Holdco, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02159. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015083.3/267/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

FONDATION STE ZITHE, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 32, rue Ste Zithe.

BILAN 2004

Actif

	Montants en EUR
Actif circulant	1.322.406,89
Valeurs mobilières de placement	500.750,00
Avoirs en banque	821.656,89

Passif

Capitaux propres	1.322.406,89
Fonds social	25.000,00
Résultats reportés	1.003.257,98
Résultat de l'exercice	294.148,91

Comptes de recettes et de dépenses pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2004

	Montants en EUR
Autres produits	461.147,79
Participation aux projets réalisés	(197.256,30)
Charges externes et diverses	(1.772,15)
Autres intérêts et charges assimilés	(482,00)
Intérêts et produits assimilés	32.511,57
Résultat de l'exercice	294.148,91

BUDGET 2005

	Montants en EUR
Projets en voie de réalisation	119.900,00
Projets futurs (non encore entamés)	275.000,00
Charges externes	30.600,00
Charges de personnel	94.900,00
Charges de comptes et autres frais financiers	1.000,00
Total:	521.400,00
Produits divers	131.500,00
Produits financiers	31.500,00
Total:	163.000,00

Membres du Conseil d'Administration:

Soeur Brigitte, née Brigitte Schneiders, Supérieure Générale, Luxembourg, présidente,
Soeur Wilfrieda, née Elisabeth Hoffmann, Assistante Générale, Luxembourg, vice-présidente,
Soeur Myriam, née Marguerite Ney, membre du Conseil d'Administration de la Congrégation, Luxembourg, trésorerie,

Soeur Aquinata, née Eleonora Finkler, membre du Conseil d'Administration de la Congrégation, Luxembourg,

Soeur Françoise, née Fanny Koedinger, membre du Conseil d'Administration de la Congrégation, Luxembourg.

Luxembourg, le 4 février 2005.

B. Schneiders / W. Hoffmann

Présidente / Vice-présidente

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03835. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015377.2//48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

AGSI, AGENCE GENERALE ET SERVICE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zare-Ouest.

R. C. Luxembourg B 63.005.

L'an deux mille cinq, le premier février.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de AGSI, AGENCE GENERALE ET SERVICE D'INVESTISSEMENT S.A., avec siège à L-3316 Bergem, 3, rue de Schifflange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés numéro B 63.005,

constituée suivant acte du notaire Norbert Muller d'Esch-sur-Alzette du 3 février 1998, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C page 15604 de 1998, dont les statuts ont été modifiés une dernière fois suivant acte sous seing privé du 10 septembre 2004, publié au susdit Mémorial C numéro 1177 du 19 novembre 2004.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Ernest Krier, employé privé, demeurant à Altwies,

qui désigne comme secrétaire Denise Risch, employée privée, demeurant à Mondorf-les-Bains.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Iryna Yedemska, employée privée, demeurant à Altwies.

Le Président expose d'abord que:

I. La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

- Transfert du siège social de Bergem à Ehlerange.
- Modification subséquente de l'article 4 des statuts.
- Fixation de l'adresse de la société.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III. La présente assemblée à été convoquée comme suit:

Au Mémorial C, susdit, en date du 14 janvier 2005, numéro 38 et en date du 24 janvier 2005, numéro 65, ainsi que au Letzebuerger Journal en date du 14 janvier 2005 et du 25 janvier 2005.

Soixante-cinq pour cent (65%) des actions étant présents ou représentés à la présente Assemblée et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. L'Assemblée, réunissant soixante-cinq pour cent (65%) du capital social, est régulièrement constituée et peut par tant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Bergem à Ehlerange.

Deuxième résolution

L'assemblée décide suite à la résolution qui précède modifier la première phrase de l'article 4 des statuts et lui donne dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Ehlerange.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer l'adresse de la société à L-4384 Ehlerange, Zare-Ouest.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Krier, I. Yedemska, D. Risch, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 11 février 2005, vol. 468, fol. 77. case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 15 février 2005.

R. Arrensdorff.

(015289.3/218/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

AGSI, AGENCE GENERALE ET SERVICE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zare-Ouest.

R. C. Luxembourg B 63.005.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 15 février 2005.

R. Arrensdorff

Notaire

(015290.3/218/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

ATLANTIS INVEST HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.660.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 18 mars 2003, il résulte que les associés sont successivement:

SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929, 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

EUROLUX MANAGEMENT S.A., 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015379.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

VICROY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.543.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt neuf novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Edmond Ries, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg,
«le mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Audun Krohn administrateur de sociétés, demeurant à Paris,
«le mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme VICROY INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 54.543, a été constituée suivant acte reçu le 15 avril 1996 publié au Mémorial C numéro 330 du 10 juillet 1996.

II.- Que le capital social de la société anonyme prédésignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euro) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions de EUR 24,7894 (vingt quatre euro et soixante dix huit cents) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société VICROY INTERNATIONAL S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant en qualité de liquidateur de la Société, déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné, en outre son mandant déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel, et qu'en conséquence tout le passif de la société est réglé.

VI.- Que l'actif restant est dévolu à l'actionnaire unique.

VII.- Que, partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VIII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. Ries, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, vol. 1455, fol. 98, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.

J. Elvinger.

(015210.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

26887

EUROTRACK S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1232 Howald, 59, rue Ernest Beres.
R. C. Luxembourg B 20.458.

L'an deux mille cinq, mercredi seize février.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROTRACK S.A. avec siège social à Howald, 59, rue Ernest Beres, constitué par acte notarié, le 4 mai 1983, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 175 du 14 juillet 1983, modifié par acte notarié, le 20 décembre 1985, publié au Mémorial C numéro 43 du 20 février 1986, modifié par acte notarié le 11 septembre 1991, publié au Mémorial C numéro 82 du 11 mars 1992.

Immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 20.458.

Bureau

La séance est ouverte à 19.00h sous la présidence de Monsieur Conrardy Fernand, employé privé, demeurant à Gosseldange;

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Jacqueline Kayser, employée privée, demeurant à Gosseldange;

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur De Oliveira Alberto, employé privé, demeurant à Pontpierre.

Composition de l'Assemblée

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer:

Ordre du jour:

1. Election d'un nouveau Conseil d'Administration.
2. Election du Président du Conseil d'Administration.

Première résolution

L'assemblée désigne comme membres du Conseil d'Administration:
Monsieur Conrardy Fernand, employé privé, demeurant à Gosseldange,
Madame Kayser Jacqueline, employée privée, demeurant à Gosseldange,
Monsieur Conrardy Alphonse, ingénieur diplômé, demeurant à Remich,
Monsieur De Oliveira Alberto, employé privé, demeurant à Pontpierre.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme Président du Conseil d'Administration Monsieur Conrardy Fernand.

Les mandats du nouveau Conseil d'Administration prennent effet à partir de la date du 16 février 2005 et expirent en date du 16 février 2011.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité des voix.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 20.00 heures.

Signé: A. Conrardy, F. Conrardy, J. Kayser, A. De Oliveira.

Howald, le 16 février 2005.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03902. – Reçu 164 euros.

Signatures.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015391.3/000/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

MARSALA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 34.641.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the twenty-ninth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg;

«the proxy»

acting as a special proxy of GRUPPO LA PERLA Spa; a company organized under the Italian Laws and having its registered office at 12, Via del Fonditore, Bologna 40138 Italy;

«the mandator»

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société anonyme, MARSALA, S.à r.l., a limited company having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1182 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 34.641, has been incorporated by deed enacted on the 13th of August 1990.

II.- That the subscribed share capital of the société anonyme MARSALA, S.à r.l. amounts currently to EUR 93,750.- represented by 3,750 Shares with a nominal par value of EUR 25.- each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of MARSALA, S.à r.l.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register or any other securities' register of the dissolved company has been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède,

étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg;

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de GRUPPO LA PERLA Spa, une société de droit italien ayant son siège social au 12, Via del Fonditore, Bologne, 40138 Italie;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme MARSALA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 34.641, a été constituée suivant acte reçu le 13 août 1990.

II.- Que le capital social de la société anonyme MARSALA, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à 93.750,- EUR, représentés par 3.750 actions ayant chacune une valeur nominale de 25,- EUR, intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société MARSALA, S.à r.l.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute, ainsi qu'à l'annulation de tout autre registre existant.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 146S, fol. 76, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015195.3/211/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

ELECTROLUX LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 32.898.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015392.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

PEF V ZELMER HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 104.235.

In the year two thousand five, on the twelfth of January.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

POLISH ENTERPRISE INVESTORS III, LLC, with registered office at 1, Exchange Place, Suite 1000, Jersey City, NJ 07302, acting as general partner of POLISH ENTERPRISE FUND V, L.P.,

duly represented by Mr. Guy Hornick, «maître en sciences économiques», with professional address in, L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

by virtue of a proxy dated 10 January 2005.

Said proxy, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration,

acting as sole member of PEF V ZELMER HOLDINGS, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a corporate capital of twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR), which has been incorporated by deed of the undersigned notary on 29 October 2004, not yet published in the Mémorial C, and which has its registered office at 5 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, (the «Company»).

The sole member, represented as above stated, requested the undersigned notary to document the following:

First resolution

The sole partner resolved to increase the Company's corporate capital by an amount of two hundred and sixty-seven thousand five hundred euros (267,500.- EUR) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) to an amount of two hundred and eighty thousand euros (280,000.- EUR), by the creation and the issue of ten thousand seven hundred (10,700) new corporate units with a nominal value of twenty-five euros (25.- EUR) per corporate unit, having the same rights and advantages attached as the presently issued corporate units.

Subscription - Payment

Thereupon, POLISH ENTERPRISE INVESTORS III, LLC, acting as general partner of POLISH ENTERPRISE FUND V, L.P., predesignated, represented as above stated, acting in his capacity of subscriber declared to subscribe for ten thousand seven hundred (10,700) newly issued corporate units, with a nominal value of twenty-five euros (25.- EUR) each and to fully pay them up each such new corporate unit by a contribution in cash, so that the amount of two hundred and sixty-seven thousand five hundred euros (267,500.- EUR) is as of today at the free disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Second resolution

In order to reflect the above resolution, the sole member resolved to amend article 5 of the Company's articles of incorporation which shall forthwith read as follows:

«**Art. 5.** The corporate capital of the company is fixed at two hundred and eighty thousand euros (EUR 280,000.-) divided into eleven thousand two hundred (11,200) corporate units with a nominal value of twenty-five euros (25.- EUR) each, entirely subscribed and paid up in cash by the sole member, POLISH ENTERPRISE FUND V, L.P. acting through its general partner, POLISH ENTERPRISE INVESTORS III, LLC.»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately four thousand euros.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le douze janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

POLISH ENTERPRISE INVESTORS III, LLC, avec siège social au 1, Exchange Place, Suite 1000, Jersey City, NJ 07302, agissant en tant que general partner de POLISH ENTERPRISE FUND V, L.P.,

ici représentée par Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 10 janvier 2005.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement, agissant en sa qualité d'associée unique de PEF V ZELMER HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), constituée par acte du notaire instrumentant du 29 octobre 2004, en voie de publication au Mémorial C, et ayant son siège social au, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, (la «Société»).

L'associée unique, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de deux cent soixante-sept mille cinq cents euros (267.500,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à un montant de deux cent quatre-vingt mille euros (280.000,- EUR), par la création et l'émission de dix mille sept cents (10.700) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) par part sociale et ayant les mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Ensuite a comparu, POLISH ENTERPRISE INVESTORS III, LLC, agissant en tant que general partner de POLISH ENTERPRISE FUND V, L.P., prédésignée, représentée comme stipulé ci-dessus, a déclaré souscrire les dix mille sept cents (10.700) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune et les libérer par un apport en numéraire, de sorte que le montant de deux cent soixante-sept mille cinq cents euros (267.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, la preuve en ayant été apportée au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Afin de refléter la décision ci-dessus, l'associée unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt mille euros (280.000,- EUR) représenté par onze mille deux cents (11.200) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement souscrites par l'associée unique POLISH ENTERPRISE FUND V, L.P. agissant par l'intermédiaire de son general partner POLISH ENTERPRISE INVESTORS III, LLC.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à quatre mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Hornick, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2005, vol. 891, fol. 27, case 8. – Reçu 2.675,- euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 février 2005.

J.-J. Wagner.

(015349.3/239/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

PEF V ZELMER HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 104.235.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 février 2005.

J.-J. Wagner

Notaire

(015351.3/239/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

GLOBAL COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 81.642.

Extrait des résolutions du Gérant Unique prises le 10 décembre 2004

Suite aux résolutions du Gérant Unique de GLOBAL COMMUNICATIONS S.à r.l. («la société») qui ont été prises le 10 décembre 2004, il a été décidé comme suit:

- de ratifier le transfert de la totalité des parts détenues dans la Société par M. Mirek Grabiec en tant que trustee du Mirek Grabiec Trust à M. Mirek Grabiec, domicilié à Flat A, 46 St Gabriels Road, London NW2, United Kingdom, en date du 26 mars 2001;
- de donner tous pouvoirs à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. afin de procéder aux formalités légales d'enregistrement et de publication de ce transfert.

Luxembourg, le 14 février 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015393.3/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

GCE LUXCO TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: SEK 206.214.500,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 99.586.

L'intégralité des parts sociales détenues par la société GCE SWEDEN HOLDING AB dans GCE LUXCO TWO S.à r.l., consistant en 900.000 parts sociales, ont été, suite à la liquidation de GCE SWEDEN HOLDING AB en date du 27 janvier 2005, transférées aux sociétés suivantes:

1. TRITON FUND (NO. 1) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (47.628 parts sociales);
2. TRITON FUND (NO. 2) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (47.134 parts sociales);
3. TRITON FUND (NO. 3) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (47.212 parts sociales);
4. TRITON FUND (NO. 4) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (47.212 parts sociales);
5. TRITON FUND (NO. 5) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (47.451 parts sociales);
6. TRITON FUND (NO. 6) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (47.324 parts sociales);
7. TRITON FUND (NO. 7) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (48.818 parts sociales);
8. TRITON FUND (NO. 8) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (47.134 parts sociales);
9. TRITON FUND (NO. 9) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (47.404 parts sociales);
10. TRITON FUND (NO. 10) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (49.356 parts sociales);
11. TRITON FUND (NO. 11) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (21.055 parts sociales);
12. TRITON FUND (EXECUTIVE) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (13.433 parts sociales);

13. FUND 1A, représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (111.819 parts sociales);

14. BREDERODE INTERNATIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.271, ayant son siège social à 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (7.020 parts sociales);

15. BGLD CO-INVEST L.P., représentée par son General Partner, BGLD MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Helier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (270.000 parts sociales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2005.

Pour GCE LUXCO TWO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, réf. LSO-BB02160. – Reçu 16 euros.

Le Receveur.

(015085.3/267/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

IRON WORLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 67.488.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, Juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

«le mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société ORVILLE INC., ayant son siège social à Maluaga, Alofi, Suites 21/22, Niue, inscrite sous le n. IBC 009489,

«le mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 30 décembre 2004, laquelle, après avoir été signée ne varetur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. La société IRON WORLD S.A. ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, Section B, sous le numéro 67.488, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, Notaire de résidence à Grevenmacher, le 11 décembre 1998, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 121 du 25 février 1999, et dont les statuts ont été modifiés par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, Notaire de résidence à Luxembourg, en date 25 juin 2002, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1423 du 2 octobre 2002.

2. Le capital social, souscrit et libéré, de la société IRON WORLD S.A. s'élève à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre vingt six euros soixante neuf cents), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.

3. Le mandant s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la société IRON WORLD S.A.

4. Le mandant approuve le bilan de clôture de la société IRON WORLD S.A., pour la période du 1^{er} janvier 2004 à ce jour.

5. Le mandant accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire.

6. Le mandant a décidé de dissoudre la société IRON WORLD S.A. avec effet immédiat.

7. Le mandant déclare qu'il est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute, clôturant ainsi la dissolution, étant, pour autant que de besoin, précisé que l'actif de la société IRON WORLD S.A. comprend notamment une participation de 99% (quatre-vingt-dix-neuf pour cent) dans le capital social de la société de droit autrichien SK HANDELS GmbH, ayant son siège social à A-9371 Brückl, Kettenwerk, 1.

8. Les livres et documents de la société IRON WORLD S.A. seront conservés pendant une période de 5 ans à Luxembourg, à l'ancien siège social de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 42, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015243.3/211/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

SOBELUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 19.734.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOBELUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(015394.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

FAME S.A., FINANCIAL ADVICE, MANAGEMENT & ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 53.951.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03531, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 10 février 2005.

Signature.

(015340.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

FAME S.A., FINANCIAL ADVICE, MANAGEMENT & ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 53.951.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03538, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 10 février 2005.

Signature.

(015342.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

FAME S.A., FINANCIAL ADVICE, MANAGEMENT & ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 53.951.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03539, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 10 février 2005.

Signature.

(015343.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

FAME S.A., FINANCIAL ADVICE, MANAGEMENT & ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 53.951.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03541, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 10 février 2005.

Signature.

(015345.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

FAME S.A., FINANCIAL ADVICE, MANAGEMENT & ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 53.951.

EXTRAIT

Conseil d'Administration:

- Monsieur Elie Wakin, directeur de sociétés, né le 19 août 1946 à Beyrouth (Liban), demeurant au 55, chemin de Chambéry, CH-1292 Chambéry;

- Monsieur Yves Pirenne, avocat, né le 10 mai 1947 à Bruxelles (Belgique), demeurant au 110b, rue de Carouge, CH-1205 Genève;

- Monsieur Pierre Richa, expert fiscal, né le 1^{er} juin 1940 à Beyrouth (Liban), demeurant 8, rue des Murs, CH-1296 Coppet-Vand.

Commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, R.C.S. Luxembourg B n° 47.771.

L'assemblée générale ordinaire du 4 février 2005 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03529. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015338.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

BRITISH FINANCIAL GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 46.334.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrizio Ausilio, employé privé à Luxembourg;

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur José Ricardo Lopes Coelho, administrateur de sociétés, demeurant à Alameda Alto da Barra n° 20, 5° Direito, 2780-179 Oeiras, Portugal,

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

1. Que la société anonyme BRITISH FINANCIAL GROUP S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 46.334 ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg en date du 23 décembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 131 du 7 avril 1994.

2. Que le capital social de la société anonyme BRITISH FINANCIAL GROUP S.A. s'élève actuellement à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées par des apports en espèces.

3. Que son mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital sous-crit de la société anonyme BRITISH FINANCIAL GROUP S.A.

4. Que par la présente, son mandant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que son mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme BRITISH FINANCIAL GROUP S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que son mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9. Que le mandataire peut procéder à l'annulation des actions de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Ausilio, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 43, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015245.3/211/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

26895

HLK SOFTWARE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4344 Esch-sur-Alzette, 14, rue Saint Vincent.
R. C. Luxembourg B 69.518.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2005. Signature.
(015395.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

DOLENIA INVEST S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.607.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de DOLENIA INVEST S.A. (en liquidation), R.C. Numéro B 60.607 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 27 août 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 674 du 2 décembre 1997.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 403 du 15 avril 2004.

La séance est ouverte à 15h20 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, demeurant à Torgny, Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent soixante-quinze (375) actions d'une valeur nominale de deux cent quatre-vingt-huit euros (EUR 288,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent huit mille euros (EUR 108.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
4. Clôture de la liquidation.
5. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et prend notamment acte de la réalisation lors des opérations de liquidation du transfert aux actionnaires de la Société des cent trente mille (130.000) actions de la société filiale MONLUE, S.R.L., ayant son siège social à Via Monlue 0075, 20138 Milan, Italie, comme suit:

- à concurrence de 15.600 actions de la société MONLUE, S.R.L. Monsieur Romano Della Noce, domicilié à Milan, Italie;
- à concurrence de 52.000 actions de la société MONLUE, S.R.L. la société SER-FID ITALIANA S.p.A., ayant son siège social à Milan, Italie;
- à concurrence de 62.400 actions de la société MONLUE, S.R.L. la société ISTIFID SOCIETA FIDUCIARIA E DI REVISIONE S.p.A., ayant son siège social à Milan, Italie.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Sébastien Coyette, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et au commissaire à la liquidation la Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig pour

l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société, ainsi qu'aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 15h30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 65, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015198.3/211/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

LUPINUS DEVELOPPEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 89.291.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 1^{er} octobre 2004

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer, qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUPINUS DEVELOPPEMENTS S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015396.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

ITEQ MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 63.198.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 26 novembre 2004

Les mandats de Carlo Tavormina, Marc Muller et Thierry Triboulot, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2009.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 se compose comme suit:

- Carlo Tavormina, dottore commercialistico, demeurant professionnellement via della Guastalla, 5, I-20122 Milano,
- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Thierry Triboulot, juriste, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2009 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

ITEQ MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01816. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015431.3/717/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

**POINT LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CIDRON TWO ALPHA, S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.065.

In the year two thousand and five, on the fifth day of January.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of CIDRON TWO ALPHA, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, established in L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg section B number 104.065, incorporated by deed enacted on the 3rd day of November 2004, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mrs. Rachel Uhl, jurist, with professional address at Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr. Hubert Janssen, jurist, with professional address at Luxembourg.

The chairman requested the notary to act:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, the 250 (two hundred and fifty) Ordinary Shares and the 400 (four hundred) Redeemable Shares, each of them of EUR 50 (fifty euros), representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Amendment of the title of the corporation, to be changed into POINT LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.

2. Amendment of Art. 2 of the by-laws.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the title of the corporation, from CIDRON TWO ALPHA, S.à r.l. into POINT LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend Article two of the Articles of Incorporation, to read as follows:

«**Art. 2.** The company's name is POINT LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.»

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française:

L'an deux mille cinq, le cinq janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CIDRON TWO ALPHA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 104.065, constituée suivant acte reçu le 3 novembre 2004, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Rachel Uhl, juriste à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires et les 400 (quatre cents) parts sociales rachetables, de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la société, à changer en POINT LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.

2. Modification de l'article 2 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société, de CIDRON TWO ALPHA, S.à r.l. en POINT LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La dénomination de la société est POINT LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en têtes des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 52, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2005.

J. Elvinger.

(015203.3/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

FAB INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 88.940.

—
AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausend vier, den einundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, im Amtswohnsitze in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Rolf Düpmann, Kaufmann, wohnhaft in L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle;

vertreten durch Frau Rachel Uhl, Juristin, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 21. Dezember 2004.

Vorgenannte Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten des Komparenten und den amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen, und mit derselben registriert zu werden.

Dieser Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, ersuchte den instrumentierenden Notar nachstehenden Gesellschaftsvertrag wie folgt zu beurkunden:

- Die Aktiengesellschaft FAB INTERNATIONAL S.A., société anonyme, mit Gesellschaftssitz am 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, eingetragen am Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg unter Sektion B Nummer 88.940, (die «Gesellschaft») wurde gegründet zufolge einer notariellen Urkunde erstellt am 27. August 2002, veröffentlicht im Mémorial Recueil C Nummer 1542 vom 25. Oktober 2002.

- Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft beträgt EUR 100.000,- (hundert tausend Euros), eingeteilt in 2.000 (zwei tausend) Aktien mit einem Nominalwert von je EUR 50,- (fünzig Euros), welche voll eingezahlt sind.

- Der Komparent ist alleiniger Inhaber sämtlicher Aktien der Gesellschaft.

- Der Komparent, als alleiniger Aktionär, beschließt hiermit ausdrücklich die Gesellschaft aufzulösen.

- Der Komparent, als Liquidator der Gesellschaft, erklärt, daß alle Schulden der Gesellschaft bezahlt sind.

- Die Aktivität der Gesellschaft hat aufgehört; das Gesamtvermögen der Gesellschaft wird dem alleinigen Aktionär übertragen, der für alle, auch noch nicht bekannten Verbindlichkeiten und Verpflichtungen persönlich haftbar ist; folglich gilt die Liquidierung der Gesellschaft als abgeschlossen.

- Der alleinige Aktionär erteilt den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem statutarischen Abschlußprüfer uneingeschränkte Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

- Die Gesellschaftsunterlagen werden während fünf Jahren am bisherigen Gesellschaftssitz verwahrt.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten des Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde.

Unterzeichne: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 12. Januar 2005.

J. Elvinger.

(015256.3/211/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

NEXTROM INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 59.819.

DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the twenty-fourth November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr. Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg;
the proxy,

acting as special proxy of NEXTROM HOLDING S.A., a Swiss company having its registered office at 15, rue de la Gare, CH-1110 Morges, Switzerland;

the mandator,

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société à responsabilité limitée, NEXTROM INVESTMENTS, S.à r.l., a limited company having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 59.819, has been incorporated by deed enacted on June 27, 1997.

II.- That the subscribed share capital of the société à responsabilité limitée NEXTROM INVESTMENTS, S.à r.l. amounts currently to CHF 13,745,000.-, represented by 13,745 Shares with a nominal par value of CHF 1,000.- each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of NEXTROM INVESTMENTS, S.à r.l.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register or any other securities' register of the dissolved company has been cancelled.

VII.- That the financial situation of the company as at November 24, 2004 is hereby approved.

VIII.- That the mandator fully discharges the managers for their mandate up to this date.

IX.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède,

étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille quatre, le 24 novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg;

le mandataire,

agissant en sa qualité de mandataire de NEXTROM HOLDING S.A., une société de droit helvétique ayant son siège social établi au 15, rue de la Gare, CH-1110 Morges Suisse;

le mandant,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée NEXTROM INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 59.819, a été constituée suivant acte reçu le 27 juin 1997.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée NEXTROM INVESTMENTS, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à CHF 13.745.000,- représentés par 13.745 actions ayant chacune une valeur nominale de CHF 1.000,- intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société NEXTROM INVESTMENTS, S.à r.l.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la société dissoute, ainsi qu'à l'annulation de tout autre registre existant.

VII.- Que la situation comptable de la société au 24 novembre 2004 est ici approuvée.

VIII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire, instrumentant le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, vol. 145S, fol. 84, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Luxembourg, le 10 décembre 2004.

J. Elvinger.

(015204.3/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

ODALISQUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.544.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 2 février 2005

Quatrième résolution

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer, qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ODALISQUE HOLDING S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015397.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

HELVOET PHARMA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 67.839.

DISSOLUTION

In the year two thousand and four, on the first of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr. Patrick van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg,

«the proxy»,

acting as a special proxy of HELVOET PHARMA HOLDING S.A., a Luxembourg company with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg registered with R.C.S. Luxembourg B under number 67.466,

«the mandator»,

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the «société anonyme», HELVOET PHARMA INTERNATIONAL S.A., a limited company having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 67.839, has been incorporated by deed enacted on December 23, 1998.

II.- That the subscribed share capital of the société anonyme HELVOET PHARMA INTERNATIONAL S.A. amounts currently to EUR 21,070,950, represented by 850,000 Shares without nominal value, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of HELVOET PHARMA INTERNATIONAL S.A.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register or any other securities' register of the dissolved company has been cancelled.

VII.- That the financial statements of the company as at December 1, 2004, are hereby approved.

VIII.- That the mandator fully discharges the directors for their mandate up to this date.

IX.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille quatre, le premier décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Patrick van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg,

«le mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de HELVOET PHARMA HOLDING S.A., une société anonyme luxembourgeoise dont le siège social est au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg section B numéro 67.466,

«le mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme HELVOET PHARMA INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 67.839, a été constituée suivant acte reçu le 23 décembre 1998.

II.- Que le capital social de la société anonyme HELVOET PHARMA INTERNATIONAL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 21.070.950, représentés par 850.000 actions sans mention de valeur nominale, intégralement libérées.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société HELVOET PHARMA INTERNATIONAL S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute, ainsi qu'à l'annulation de tout autre registre existant.

VII.- Que les états financiers de la société au 1^{er} décembre 2004 sont ici approuvés.

VIII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de la société dissoute.

Dont acte passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, vol. 22CS, fol. 85, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2004.

J. Elvinger.

(015260.3/211/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

LUPINUS DEVELOPPEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 89.291.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUPINUS DEVELOPPEMENTS S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(015400.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

ATOLL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.871.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Walter Delmulle, administrateur de société, demeurant au 11, Diepestraat, B-9890 Gavere (Belgique); agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société PAN EUROPEAN HEALTH FOOD S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach (R.C.S. section B numéro 76.708), en vertu d'une procuration lui donnée à Luxembourg, le 4 décembre 2004,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel mandataire, ès dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société ATOLL PARTICIPATIONS S.A. (la «Société»), une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 76.871, a été constituée suivant acte notarié du 12 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 869 du 1^{er} décembre 2000.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

2.- Que le capital social de la société anonyme ATOLL PARTICIPATIONS S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente-deux mille euros (32.000,- EUR) et se trouve représenté par seize mille (16.000) actions, d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune, intégralement libérées.

3.- Que sa mandante est devenue propriétaire de la totalité des seize mille (16.000) actions de la Société.

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société.

5.- Que sa mandante, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'elle est investie de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

7.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation par lacération de tous les certificats d'actions au porteur, le cas échéant à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs, en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: W. Delmulle, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2005, vol. 891, fol. 18, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 février 2005.

J.-J. Wagner.

(015363.3/239/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

S.U. INTERNATIONAL HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 16.274.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, «le mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de SAMPUTENSILI S.p.A., ayant son siège social au 13, via Triumvirato, L-40132 Bologne,

«le mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme S.U. INTERNATIONAL HOLDING COMPANY S.A., R.C.S. Luxembourg B n° 16.274, ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden en date du 30 octobre 1978, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 29 du 8 février 1979, et les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 25 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 43 du 13 janvier 2004.

II.- Que le capital social de la société anonyme S.U. INTERNATIONAL HOLDING COMPANY S.A., s'élève actuellement à USD 450.000 représenté par 4.500 actions de USD 1.000 chacune, entièrement libérées.

III.- Que son mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme S.U. INTERNATIONAL HOLDING COMPANY S.A.

IV.- Que par la présente, son mandant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

V.- Que son mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme S.U. INTERNATIONAL HOLDING COMPANY S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

VI.- Que son mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

VII.- Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

IX.- Que le mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Seil, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 146S, fol. 74, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015250.3/211/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

SAFIGES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 28.845.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2004

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur René Schlim en remplacement de Monsieur Robert Reckinger. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2005, réf. LSO-BB01885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015650.3/550/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

COLONY CBC HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1475 Luxembourg, 1, rue de Saint Esprit.
R. C. Luxembourg B 62.776.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the fifteenth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr. Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg,
the «Proxy»,

acting as a special proxy of COLONY INVESTORS II, L.P., a Delaware limited partnership (charter number 2498989), whose principal place of business is at 1999 Avenue of the Stars, Suite 1200, Los Angeles, California 90067, United States, represented by its general partner COLONY CAPITAL, L.P. a Delaware limited partnership, itself represented by its general partner COLONY GP II, INC., a Delaware corporation, itself finally represented by Mark Hedstrom, the «Principal»,

by virtue of a proxy under private seal given by the Principal, which, after having been signed «ne varietur» by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The Proxy declared and requested the notary to enact:

I. That COLONY CBC HOLDING, S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 62.776, has been incorporated by a deed of the Luxembourg notary Gérard Lecuit dated 19 December 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 287 dated 28 April 1998 (the «Company»).

II. That the articles of incorporation of the Company have been amended:

* by a deed enacted the notary Gérard Lecuit, pre-named, on 16 December 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 202 dated 25 March 1999; and

* by a deed enacted the notary Gérard Lecuit, pre-named, on 27 September 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1674 dated 22 November 2002.

III. That the subscribed share capital of the Company amounts currently to EUR 762,500 (seven hundred sixty-two thousand and five hundred Euro), represented by 5,000 (five thousand) shares with a par value of EUR 152.50 (one hundred fifty-two Euro and fifty Cents) each, fully paid up.

IV. That the Principal declares to confirm and ratify the resolutions of the board of managers dated 24 June 2004 and taken in order to transfer the registered office of the Company from 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to its current address 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; such resolutions have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 984 dated 4 October 2004.

V. That the Principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standings of the Company.

VI. That the Principal acquired all shares of the Company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

VII. That the Principal declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company and that the liquidation of the Company is terminated without prejudice that it assumes all its liabilities.

VIII. That the shareholder's register of the dissolved Company has been cancelled.

IX. That the Principal fully discharges the managers for their mandate up to this date.

X. That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the offices of COLONY LUXEMBOURG S.à r.l., an other Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) belonging to the same group, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 88.540 and having currently its registered office at 1, rue du Saint Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi:

L'an deux mille quatre, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

M. Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,
le «Mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de COLONY INVESTORS II, L.P., un limited partnership régi par le droit de l'Etat du Delaware (numéro de charte 2498989), dont le principal établissement est situé au 1999, avenue of the Stars, Suite 1200, Los Angeles, Californie 90067, Etats-Unis, représenté par son general partner COLONY CAPITAL, L.P. un limited partnership régi par le droit de l'Etat du Delaware, lui-même représenté par son general partner COLONY GP II, INC., une société de droit de l'Etat du Delaware, elle-même finalement représentée par Mark Hedstrom,

le «Mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé par lui délivrée, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. Que la société à responsabilité limitée COLONY CBC HOLDING S.à r.l., ayant son siège social au 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 62.776, a été constituée suivant acte reçu le 19 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 287 du 28 avril 1998 (la «Société»).

II. Que les statuts de la Société ont été modifiés:

* en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Gérard Lecuit, précité, le 16 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 202 du 25 mars 1999; et

* en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Gérard Lecuit, précité, le 27 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1674 du 22 novembre 2002.

III. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 762.500 (sept cent soixante-deux mille cinq cents Euro), représenté par 5.000 (cinq mille) parts sociales de EUR 152,50 (cent cinquante-deux Euro et cinquante Cents) chacune, chacune intégralement libérée.

IV. Que son Mandant déclare confirmer et ratifier la décision du conseil de gérance en date du 24 juin 2004 de transférer le siège social de la Société du 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à son adresse actuelle sise au 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; cette décision a été publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 984 du 4 octobre 2004.

V. Que son Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

VI. Que son Mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la Société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

VII. Que son Mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la Société dissoute et que la liquidation de la Société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VIII. Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société dissoute.

IX. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

X. Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de COLONY LUXEMBOURG S.à r.l., une autre société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois appartenant au même groupe, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 88.540 et ayant présentement son siège social au 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, vol. 146S, fol. 20, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015264.3/211/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

CRISOLL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 103.882.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance de tous, que le siège de la société, sis, 1, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg a été dénoncé en date du 15 février 2005.

Les mandats des administrateurs de la société ainsi que du Commissaire aux comptes ont pris fin en date du 10 novembre 2004 par démission.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015473.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

CRUMENS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.923.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the thirtieth of December.

Before the undersigned Maître Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of AHOLD FINANCE COMPANY N.V., a limited liability company existing under the laws of The Netherlands Antilles, with its registered office in Curaçao and its effective place of management at Gartenstrasse 10, 8002 Zurich, Switzerland,

by virtue of a proxy given on December 7th, 2004.

The said proxy, signed «ne varietur» by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the company CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l. having its statutory seat at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duchy of Luxembourg, has been incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg on February 3, 2003, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 767 of July 22, 2003, whose bylaws have not been amended;

- that the capital of the company CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l. is fixed at two million five hundred seventy thousand U.S. Dollars (USD 2,570,000.-) represented by twenty five thousand seven hundred (25,700) shares having a nominal value of one hundred U.S. Dollars (USD 100.-) each, all fully paid-up (at 100%);

- that AHOLD FINANCE COMPANY N.V. is owner of all the shares of the company CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l. and has decided to dissolve the company CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;

- that AHOLD FINANCE COMPANY N.V. being sole owner of the shares and liquidator of CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l., declares that it is vested with all assets of the Company, that it shall guarantee payment of all the liabilities of the Company even if unknown at present and thus that CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l. is held to be liquidated;

- that full discharge is granted to the managers of the dissolved company for their mandate up to today's date;

- that the accounting books and documents of the dissolved Company shall be lodged during a period of five years at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,

agissant au nom et pour le compte de AHOLD FINANCE COMPANY N.V., une société à responsabilité limitée existant suivant les lois des Antilles Néerlandaises, ayant son siège social à Curaçao et son siège de direction effective au 10, Gartenstrasse, 8002 Zurich, Suisse,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 7 décembre 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, agissant comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l., ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, a été constituée suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire public demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 3 février 2003, publié au Mémorial Recueil C, numéro 767 en date du 22 juillet 2003, les statuts n'ayant pas été modifiés,

- que le capital social de la société CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l. s'élève actuellement à deux millions cinq cent soixante dix mille U.S. Dollars (USD 2.570.000,-) représenté par vingt cinq mille sept cent (25.700) parts sociales d'une valeur nominale de cent U.S. Dollars (USD 100,-) chacune, entièrement libérées (à 100%),

- que AHOLD FINANCE COMPANY N.V. est le seul propriétaire des parts sociales de la société CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l. et a décidé de procéder à la dissolution de la société CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l. avec effet immédiat, l'activité de la Société étant dissoute,

- que AHOLD FINANCE COMPANY N.V. étant le seul propriétaire des parts sociales et liquidateur de la société CRUMENS INTERNATIONAL S.à r.l., déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge

tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus à ce jour, de la Société et que la liquidation de la Société est achevée,

- que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société dissoute pour leur mandat jusqu'à ce jour,
- que les livres comptables et documents de la société dissoute seront conservés pendant une durée de cinq années au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 42, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015293.3/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

ODALISQUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.544.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ODALISQUE HOLDING S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(015407.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

AUBUSSON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 84.028.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-BB03783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUBUSSON HOLDING S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(015409.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

TALOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 36.960.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 15 février 2005

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

TALOS HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015412.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

ROBIN HOOD INTERNATIONAL TRUCKER SERVICE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 5A, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 82.669.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Chantal Mathu, employée privée avec adresse professionnelle à Luxembourg,

«le mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ROLAND INTERNATIONAL B.V., avec siège social à Kasteellaan 33, NL-5932 AE Telegen,

«le mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme ROBIN HOOD INTERNATIONAL TRUCKER SERVICE A.G., ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 5A, rue des Dahlias, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 82.669, a été constituée suivant acte reçu le 15 juin 2001, publié au Mémorial C numéro 1225 du 24 décembre 2001.

II.- Que le capital social de la société anonyme ROBIN HOOD INTERNATIONAL TRUCKER SERVICE A.G., pré-désignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- représentés par cent (100) actions de EUR 310,- (trois cent dix Euro) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que l'activité de la société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de ladite société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne, partant que la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

VI.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du registre des actionnaires et/ou des certificats d'actions au porteur n° 1 à 7 de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Mathu, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 40, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015295.3/211/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

MOSBERG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 88.556.

—
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance de tous, que le siège de la société, sis, 1, place du Théâtre L-2613, Luxembourg, a été dénoncé en date du 15 février 2005.

Les mandats des administrateurs de la société ainsi que du Commissaire aux comptes ont pris fin en date du 16 novembre 2004 par démission.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03526. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015475.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

26909

ASTARIDE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 81.896.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société CARIQUE HOLDING S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg, le 29 décembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- la société anonyme ASTARIDE S.A., R.C.S. Luxembourg numéro 81.896, fut constituée par acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1052 du 22 novembre 2001;
- la société a actuellement un capital de soixante et un mille euros (EUR 61.000,-) représenté par trente mille cinq cents (30.500) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune, entièrement libérées;
- la comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société ASTARIDE S.A.;
- par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société ASTARIDE S.A. avec effet immédiat;
- la comparante en sa qualité de liquidateur de la société ASTARIDE S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné;
- l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;
- la comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuvé une situation comptable au 22 novembre 2004;
- l'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;
- le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes;
- les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions nominatives qui a été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société ASTARIDE S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 42, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015298.3/211/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

FONTANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.290.

Suite à l'acte notarié relatif au transfert du siège social de la Société reçu par-devant Maître Nicola Atlante, notaire de résidence à Rome, en date du 19 janvier 2005 et suite à l'inscription de la Société au Registre de Commerce de Rome, il est procédé à la radiation de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 février 2005.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03846. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015496.3/1035/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

26910

AV CAPITAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.636.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société TRUMACO INTERNATIONAL INC., ayant son siège social à Avenido Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama, République de Panama,
ici représentée par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Panama, le 27 décembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- la société anonyme AV CAPITAL S.A., R.C.S. Luxembourg Numéro B 78.636, fut constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 31 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 341 du 10 mai 2001;

- la société a actuellement un capital de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées;

- la comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société AV CAPITAL S.A.;

- par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société AV CAPITAL S.A. avec effet immédiat;

- la comparante en sa qualité de liquidateur de la société, AV CAPITAL S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné;

- l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;

- la comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuvé une situation comptable au 24 décembre 2004;

- l'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes;

- les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions nominatives et un certificat d'action porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société AV CAPITAL S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 41, case 1. – Reçu 12 euros.

La Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

J. Elvinger.

(015300.3/211/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2005.

LE CLOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.776.

—
Les actionnaires de LE CLOS HOLDING S.A., qui se sont réunis en assemblée générale annuelle le 17 février 2005 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris la résolution suivante:

Première résolution

Le siège social est transféré à 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE CLOS HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03942. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(015717.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

FAIRCHILD PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 96.317.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FAIRCHILD PARTICIPATIONS S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(015411.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

MONTMARTRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 84.445.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des associés
qui s'est tenue en date du 28 janvier 2005 au siège social*

Sont présents:

1. Maître Alain Lorang, avocat à la Cour, demeurant à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

Maître Alain Lorang est détenteur d'une procuration spéciale en sa faveur émanant de Monsieur Hasan Sharif, résidant à Londres W1J 7NH, Piccadilly 100, détenteur du certificat n° 1 de 75 actions représentant l'intégralité du capital de MONTMARTRE HOLDING S.A. ainsi que Madame Amina Mirza demeurant à la même adresse et donnant mandat à Maître Alain Lorang de voter dans la présente assemblée.

La prédite procuration est annexée aux minutes du procès-verbal de la présente assemblée.

Toutes les parts sociales de la société étant représentées, l'assemblée procède à l'installation de son bureau.

A ce titre sont nommés:

- aux fonctions de président de séance: Monsieur Alain Lorang, prénommé
- aux fonctions de secrétaire: Mademoiselle Anissa Ayad, employée privée, demeurant à F-57120 Rombas, 10, rue de la Tour, prénommée
- aux fonctions de scrutateur: M^e Marie-Béatrice Wingerter de Santeul, Avocat à la Cour, demeurant à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;

La séance est ouverte à 10.00 heures.

Le président expose que l'intégralité des actions constituant le capital social de la société MONTMARTRE HOLDING S.A. sont représentées conformément à la liste de présence, dressée et certifiée exacte, conforme et véritable par les membres du bureau ci-devant constitué.

La liste de présence est signée par les associés présents.

Le président constate qu'il résulte de ladite liste que l'intégralité du capital social est représenté, que partant la présente assemblée ordinaire réunie extraordinairement de la société MONTMARTRE HOLDING S.A. est donc régulièrement constituée, et peut délibérer, respectivement décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduits.

Ordre du jour:

1^{er} point à l'ordre du jour

Constatation de la révocation des fonctions d'administrateurs actuellement en fonctions

Le président déclare la discussion ouverte et procède à la lecture de l'unique point figurant à l'ordre du jour:

Révocation des fonctions d'administrateur de la société FIDEX REGISTRARS NOMINEES LTD, société de droit des îles vierges britanniques ainsi que de la société LZ NOMINEES LTD, société de droit des îles vierges britanniques, nommées lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la suite de, l'acte constitutif de la société le 9 novembre 2001;

Première résolution

Il est décidé à l'unanimité de mettre fin aux fonctions d'administrateur dans la société MONTMARTRE HOLDING S.A. des sociétés FIDEX REGISTRARS NOMINEES LTD et LZ NOMINEES LTD avec effet immédiat au jour de la présente.

2^{ème} Point à l'ordre du jour

Le président de séance expose à l'attention de l'assemblée qu'il propose en remplacement des deux administrateurs révoqués la nomination aux fonctions d'administrateur de:

Monsieur Hasan Sharif, demeurant à Londres W1J 7NH, Piccadilly 100;

Madame Amina Mirza, demeurant à la même adresse.

Deuxième résolution

Il est décidé par l'assemblée générale de procéder à la nomination aux fonctions d'administrateur avec effet immédiat au jour de la présente de:

Monsieur Hasan Sharif, demeurant à Londres W1J 7NH, Piccadilly 100;

Madame Amina Mirza, demeurant à la même adresse.

Le président de séance constate alors qu'aucun autre point ne figure à l'ordre du jour, et conséquemment déclare la présente séance levée à 11.00 heures.

Fait à Luxembourg, le 28 janvier 2005 en trois exemplaires.

Liste de présence des actionnaires à l'Assemblée Générale ordinaire réunie extraordinairement du 28 janvier 2005

Associés	Actions	Signatures
Monsieur Hasan Sharif	74	
Madame Amina Mirza	1	
Total:	75	

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Le bureau

A. Lorang / A. Ayad / M^e M.-B. Wingerter de Santeul

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Les actionnaires

Maître A. Lorang

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, réf. LSO-BB00759. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(015695.3/835/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

PROFINCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 32.972.

Extrait des résolutions adoptées en date du 13 janvier 2005, lors de l'Assemblée Générale de la société

- La démission de M. Rudolf Oechslin, M. Aldo Matteuzzi et M. Pier Paolo Matteuzzi en tant qu'administrateurs de la société a été acceptée. Décharge leur est accordée pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

- La démission de M. Marc Muller en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. Décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROFINCO HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03532. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015414.3/717/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

SPM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 77.675.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 30 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 janvier 2005, volume 891, folio 19, case 9, que la société anonyme holding SPM HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 77.675, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 119 du 16 février 2001, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte du notaire soussigné, en date du 22 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 644 du 17 août 2001, au capital social de cinq millions de couronnes islandaises (5.000.000,- ISK) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (100,- ISK) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme SPM HOLDING S.A., prédésignée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 février 2005.

Pour extrait conforme

J.-J. Wagner

Notaire

(015446.3/239/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

SOCAVIA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 56.380.

DISSOLUTION

In the year two thousand and five on the twenty-seventh day of January.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared, for the dissolution of SOCAVIA S.A., a Luxembourg public limited liability holding company (société anonyme), having its registered office at 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 56.380, incorporated pursuant to a deed dated September 26, 1996 of Maître Réginald Neuman, at that time notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 629 of December 4, 1996 (the Company),

SOCAVIA II, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Cécile Henlé, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on January 26, 2005.

The said proxy, having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- (i) SOCAVIA II, S.à r.l. has become the sole shareholder of the Company;
- (ii) the share capital of the Company is set at two hundred thousand Great Britain Pounds (GBP 200,000.-) divided into twenty thousand (20,000) shares with a par value of ten Great Britain Pounds (GBP 10.-) each;
- (iii) the financial statement of the Company for the period from January 1, 2004 through December 31, 2004 is approved;
- (iv) SOCAVIA II, S.à r.l. has decided to dissolve the Company with immediate effect;
- (v) SOCAVIA II, S.à r.l., in its capacity of liquidator and legal owner of all the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;
- (vi) the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed;
- (vii) full discharge is granted to the directors of the Company for the exercise of their mandate;
- (viii) full discharge is granted to the auditor of the Company for the exercise of its mandate; and
- (ix) the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-septième jour du mois de janvier.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu pour la dissolution de SOCAVIA S.A., une société anonyme holding de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.380, constituée par acte de Maître Réginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 629 du 4 décembre 1996 (la Société);

SOCAVIA II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Cécile Henlé, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, en date du 26 janvier 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- (i) SOCAVIA II, S.à r.l. est devenue l'actionnaire unique de la Société;
- (ii) le capital social de la Société s'élève à deux cent mille Livres Sterling (GBP 200.000.-) divisé en vingt mille (20.000) actions, ayant une valeur nominale de dix Livres Sterling (GBP 10.-) chacune;
- (iii) le bilan de la Société pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004 est approuvé;
- (iv) SOCAVIA II, S.à r.l. a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;
- (v) SOCAVIA II, S.à r.l., en sa capacité de liquidateur et de bénéficiaire économique de toutes les actions de la Société, déclare avoir reçu tous les actifs de la Société, et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société (s'il y en a) et en particulier les passifs occultes et inconnus à cette date;
- (vi) la Société est partant liquidée et la liquidation est clôturée;

(vii) pleine et entière décharge est accordée aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat;
(viii) pleine et entière décharge est accordée au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat; et
(ix) les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la comparante, qui a requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, le mandataire de la comparante a signé le présent acte avec le notaire, qui déclare avoir connaissance personnelle de la langue anglaise. Le présent acte en langue anglaise et suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Henlé, H. Hellinckx

Enregistré à Mersch, le 1^{er} février 2005, vol. 430, fol. 43, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx.

(016092.3/242/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

TAILOR-MADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2351 Luxembourg, 16, rue des Primevères.

R. C. Luxembourg B 86.942.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 2 juin 2003

- Le conseil d'administration prend acte de la démission, avec effet immédiat, de Madame Laurence Klopp de ses fonctions d'administrateur, d'Administrateur-Délégué et de salarié de TAILOR-MADE S.A., telle qu'adressée au Conseil en date du 13 mai 2003.

- Le conseil d'administration décharge Madame Laurence Klopp de toutes ses fonctions et attributions et ce avec effet immédiat.

- Le conseil d'administration coopte M. Régis Claudel, demeurant au 8, rue des Bénédictins, F-57050 Ban-Saint-Martin, comme nouvel administrateur et ce avec effet immédiat.

- M. Carlo Schneider, Administrateur de TAILOR-MADE S.A., est nommé Administrateur-Délégué et ceci avec effet immédiat. Il sera en charge de l'administration générale et de la gestion de TAILOR-MADE S.A. en jouissant des pouvoirs les plus étendus, dans le respect des dispositions statutaires et légales, et ceci jusqu'à révocation ou nouvelle décision du Conseil d'Administration de TAILOR-MADE S.A. prise à la majorité des voix.

- M. Schneider dispose de la signature individuelle et pourra engager la société jusqu'à hauteur de vingt-cinq mille (25.000,-) Euros par acte et/ou opération financière (virements bancaires notamment).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAILOR-MADE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015415.3/717/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

B.B.D., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 84.599.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} février 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 9 février 2005, volume 23CS, folio 77, case 12, que la société à responsabilité limitée B.B.D. S.à r.l., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à l'adresse de la comparante.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

E. Schlessler

Notaire

(015581.3/227/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

26915

AUGUST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.037.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 30 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 janvier 2005, volume 891, folio 19, case 10, que la société anonyme holding AUGUST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 76.037, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 19 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 698 du 27 septembre 2000, au capital social de cinq millions de couronnes islandaises (5.000.000,- ISK) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (100,- ISK) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme AUGUST HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 février 2005.

J.-J. Wagner
Notaire

(015437.3/239/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

ORCA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 71.103.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 30 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 11 janvier 2005, volume 891, folio 19, case 11, que la société anonyme holding ORCA S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 71.103, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 4 août 1999, publié au Mémorial C numéro 801 du 27 octobre 1999, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte notarié du 31 août 1999 publié au Mémorial C numéro 897 du 26 novembre 1999, au capital social de six millions de couronnes islandaises (6.000.000,- ISK) représenté par trente mille (30.000) actions ordinaires et par trente mille (30.000) actions préférentielles sans droit de vote, d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (100,- ISK) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme ORCA S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 février 2005.

J.-J. Wagner
Notaire

(015443.3/239/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

ProLogis UK MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.275.

—
Il résulte d'une décision des gérants du 31 janvier 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société
P. Cassells
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB03009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015781.3/4287/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

26916

QWANTUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 94.106.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(015459.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

PROCESS-IT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1539 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 91.005.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(015462.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

SOPRILUX, SOCIETE FINANCIERE PRIVEE LUXEMBOURGEOISE,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 4.440.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

E. Schlessler

Notaire

(015488.3/227/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

DUFRANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 65.727.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 16 février 2005 que:

- TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., Société Anonyme, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous n° B 94.030, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, est nommée administrateur en remplacement de M. Armin Kirchner, administrateur démissionnaire.

- TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. achèvera le mandat de son prédécesseur et sa cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

- Le siège social de la société est transféré à partir du 16 février 2005 à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

- L'adresse professionnelle des gérants de la société TMF CORPORATE SERVICES S.A. et TMF SECRETARIAL SERVICES S.A. est désormais L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015570.3/805/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

ALCO, ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES COMPLIANCE OFFICERS DU SECTEUR FINANCIER, Association sans but lucratif.

Siège social: Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 2003

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de l'association tenue le 25 mars 2003 que les statuts ont été modifiés comme suit:

Art. 4. Adjonction au sein du corps de l'article du bout de phrase «ou du secteur des assurances» pour lui donner la teneur suivante:

«L'association a pour objet de grouper en son sein les Compliance Officers - et de façon générale les personnes ayant une responsabilité de Compliance - du secteur financier ou du secteur des assurances à Luxembourg.»

Art. 9. Insertion du bout de phrase «un ou plusieurs vice-présidents» après «désignent entre eux un président» et insertion d'un deuxième paragraphe pour donner à l'article la teneur suivante:

«L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de cinq membres au moins pris parmi les membres effectifs. Les membres du conseil d'administration désignent entre eux un Président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et un trésorier. Le mandat des membres du Conseil d'administration aura une durée de deux ans.

Le Conseil d'administration pourra également s'adjoindre un ou plusieurs conseillers reconnus pour leurs compétences en matière de Compliance. Lesdits conseillers seront choisis par les membres du Conseil valablement élus, principalement parmi les membres d'honneur de l'Association. Ils sont invités à se réunir avec le Conseil et assistent généralement le Conseil dans l'accomplissement de ses tâches. Leur nombre ne dépassera pas la moitié du nombre des membres du Conseil d'Administration.

Les membres sortants sont rééligibles.

Les charges sont purement honorifiques.»

Art. 11. Même ajoute concernant «un ou plusieurs vice-présidents» pour lui donner la teneur suivante: «Les réunions du Conseil d'administration sont convoquées par le président ou un ou plusieurs vice-présidents».

Art. 15. Insertion après «par simple lettre» du bout de phrase «ou tout autre moyen de communication, le cas échéant électronique» pour lui donner la teneur suivante.

«L'assemblée Générale se réunit en session ordinaire au moins une fois l'an et ce au cours du premier trimestre de l'année civile. Elle est en outre convoquée par le conseil d'administration chaque fois que celui-ci le juge nécessaire ou lorsqu'un cinquième des associés en fait la demande. Les convocations sont adressées individuellement par simple lettre ou tout autre moyen de communication, le cas échéant électronique, ou par la presse aux membres et ceci au moins deux semaines avant la date de la réunion.

La convocation doit contenir un ordre du jour.»

Art. 16. La référence à l'article 14 est remplacée par la référence à l'article 15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07558. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

P. Schott

Administrateur

(016131.3/984/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

HIGH TECH REPAIR CENTERS (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 83.841.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 février 2005, enregistré à Luxembourg A.C., le 9 février 2005, volume 23CS, folio 78, case 1, que la société anonyme holding HIGH TECH REPAIR CENTERS (HOLDING) S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

E. Schlessler

Notaire

(015583.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

WICKLA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.942.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg- Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding WICKLA MANAGEMENT S.A. ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Léonie Grethen de résidence à Rambrouch en date du 24 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 794 du 30 octobre 1998,

modifiée en dernier lieu suivant acte sous seing privé du conseil d'administration le 11 décembre 2000, en application de l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 480 du 26 juin 2001,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 65.942.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Le président nommé secrétaire Madame Annie Lyon, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jacques Claeys, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1.- Suppression de la valeur nominale des actions et augmentation du nombre sans création d'actions nouvelles.
- 2.- Suppression du capital autorisé.
- 3.- Modification de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

4.- Modification de l'article 7, troisième alinéa:

«**Art. 7. Troisième alinéa.** En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par écrit, par câble, par télégramme, par télex, par télécopieur ou par tout autre moyen de télécommunication électronique.»

5.- Divers.

II: Une première assemblée ayant été convoquée pour le 9 décembre 2004, il a dû être procédé à la présente assemblée alors que le quorum de présence n'avait pas été acquis.

Conformément à l'article 70 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés et associations, les convocations avec l'ordre du jour pour cette assemblée ont été publiées au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans deux journaux agréés luxembourgeois à plus de huit jours d'intervalle.

Le bureau conserve copie de ces publications.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III: Il résulte de ladite liste de présences que seulement deux (2) des actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ensuite les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer toute désignation de valeur nominale et d'augmenter le nombre d'actions sans création et émission de nouvelles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer le capital autorisé.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédentes l'assemblée décide de modifier l'article 5 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 7, troisième alinéa, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 7. Troisième alinéa.** En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par écrit, par câble, par télégramme, par télex, par télécopieur ou par tout autre moyen de télécommunication électronique.»

Plus rien se trouvant sur l'ordre du jour, la séance a été clôturée.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à 1.000,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Rozanski, A. Lyon, J. Claeys, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, vol. 23CS, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 14 février 2005.

P. Decker.

(016059.3/242/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

WICKLA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.942.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(016061.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

GINNY (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 82.579.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02630, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015537.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

GINNY (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 4.250.000,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 82.579.

Extrait

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2004 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Conseil de gérance

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Frank M. Vest, Jr., Managing-Director, né à West Virginia (Etats-Unis d'Amérique), le 31 juillet 1947 et résidant au 10, Hale Street, Suite 205, Charleston, WV 25301 (Etats-Unis d'Amérique);

- Monsieur David Heidecorn, Managing-Director, né à New-York (Etats-Unis d'Amérique), le 18 septembre 1956 et résidant au 4, Gifford Lake Drive, Armonk, NY 10504 (Etats-Unis d'Amérique).

Gérant de catégorie B:

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, né à Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg), le 30 octobre 1952 et résidant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange (Grand-Duché de Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015536.3/556/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

STIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.684.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(015528.3/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

STIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.684.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(015526.3/275/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

STIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.684.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 10 janvier 2005

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Messieurs Eric Speck, James Brashear et Floyd Widener ont été réélus en tant qu'administrateurs de la Société. Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes pour l'année se terminant au 31 décembre 2003.

- ERNST & YOUNG a été réélu en tant que Commissaire aux Comptes de la Société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes pour l'année se terminant au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015531.3/275/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

STIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.684.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 25 janvier 2005

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Messieurs Eric Speck, James Brashear et Floyd Widener ont été réélus en tant qu'administrateurs de la Société. Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes pour l'année se terminant au 31 décembre 2004.

- ERNST & YOUNG a été réélu en tant que Commissaire aux Comptes de la Société. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes pour l'année se terminant au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015533.3/275/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

REAL INVEST INTERNATIONALE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.940.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(015540.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

REAL INVEST INTERNATIONALE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.940.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(015541.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

CHAPITEAUX THILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 14, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.209.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(015508.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

CHAPITEAUX THILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 14, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.209.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire reportée
tenue en date du 31 décembre 2004 à Rodange*

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale ordinaire prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de Madame Christiane Adam de son poste d'administrateur. Elle lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de sa mission.

T. Adam / C. Adam / D. Antoine

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015510.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

CENTENARY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 79.453.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(015489.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

26922

CENTENARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.333.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2005.

H. Hellinckx

Notaire

(015490.3/242/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

CHAMP I USA LUX BRADKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.817.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

Notaire

(015492.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

CHAMP I USA LUX APPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 97.819.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

Notaire

(015493.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

LUXEMBURGER LOGISTIK UND TRANSPORT, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-3222 Bettembourg, route de Dudelange.
R. C. Luxembourg B 33.253.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(015539.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

INTERNATIONAL TRUSTEES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.578.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(015542.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

NOVO-PORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 75.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03584, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(015574.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

GCE LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: SEK 6.419.000,-.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 93.012.

EXTRAIT

TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, enregistrée sous le numéro 71499, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX, a transféré, en date du 14 février 2005, 1.960 parts sociales qu'elle détenait dans GCE LUXCO, S.à r.l., aux sociétés suivantes:

1. TRITON FUND (N° 1) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (148 parts sociales);

2. TRITON FUND (N° 2) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (147 parts sociales);

3. TRITON FUND (N° 3) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (147 parts sociales);

4. TRITON FUND (N° 4) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (147 parts sociales);

5. TRITON FUND (N° 5) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (147 parts sociales);

6. TRITON FUND (N° 6) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (147 parts sociales);

7. TRITON FUND (N° 7) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (152 parts sociales);

8. TRITON FUND (N° 8) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (147 parts sociales);

9. TRITON FUND (N° 9) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (147 parts sociales);

10. TRITON FUND (N° 10) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (154 parts sociales);

11. TRITON FUND (N° 11) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (65 parts sociales);

12. TRITON FUND (EXECUTIVE) L.P., représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (42 parts sociales);

13. FUND 1A, représentée par son General Partner, TRITON MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX (348 parts sociales);

14. BREDERODE INTERNATIONAL, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 99.271, ayant son siège social à 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (22 parts sociales);

et

BGLD MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, enregistrée sous le numéro 76995, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX, a transféré, en date du 14 février 2005, 840 parts sociales qu'elle détenait dans GCE LUXCO, S.à r.l., à BGLD CO-INVEST L.P., représenté par son General Partner, BGLD MANAGERS LIMITED, une société régie par le droit de Jersey, ayant son siège social à 22, Greenville Street, St. Hélier, Jersey, Iles Anglo-Normandes, JE4 8PX.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour GCE LUXCO, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03613. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015922.3/267/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

KiViF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-6180 Gonderange, 37, rue de Wormeldange.
R. C. Luxembourg B 76.052.

L'an deux mille cinq, le premier février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1) Monsieur Serge Henri Marc Eschbour, vendeur, né à Pétange le 22 novembre 1965, demeurant à L-6180 Gonderange, 37, rue de Wormeldange,

2) Madame Bernadette Lelle, employée bancaire, née à Luxembourg le 2 avril 1964, épouse de Monsieur Serge Henri Marc Eschbour, demeurant à L-6180 Gonderange, 37, rue de Wormeldange.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée familiale KiViF, S.à r.l., avec siège social à L-5852 Hesperange, 1B, rue d'Iltzig, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 mai 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C numéro 699 du 27 septembre 2000,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 76.052.

II.- Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées, et appartenant aux associés comme suit:

1) à Monsieur Serge Henri Marc Eschbour, préqualifié, cinquante parts sociales	50
2) à Madame Bernadette Lelle, préqualifiée, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

III.- Les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-5852 Hesperange, 1B, rue d'Iltzig, à L-6180 Gonderange, 37, rue de Wormeldange, et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège de la société est établi à Gonderange.»

Deuxième résolution

Les associés décident d'étendre l'objet social de la société en y ajoutant la livraison à domicile et l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques, et par conséquent de modifier l'article 3 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la vente de produits alimentaires et d'articles de ménage aux foires et marchés, la livraison à domicile de ces produits et articles, ainsi que l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.»

Troisième résolution

Les associés décident de convertir le capital, actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros, en utilisant le taux de conversion officiel de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un euro (EUR 1,-), de sorte que le capital social est désormais de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-sept cents (EUR 12.394,67).

Quatrième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinq euros et trente-trois cents (EUR 105,33) en vue de le porter de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-sept cents (EUR 12.394,67) à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sans émission de parts sociales nouvelles mais par augmentation correspondante de la valeur nominale des parts sociales existantes, de sorte que le capital social sera désormais de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,) chacune.

La présente augmentation de capital a été entièrement souscrite et libérée par les associés préqualifiés, au prorata de leur participation dans la société, au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de cent cinq euros et trente-trois cents (EUR 105,33) se trouve dès à présent à la disposition de la société ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, les associés décident de modifier en conséquence l'article 6 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Ces parts sociales sont réparties comme suit:

1) Monsieur Serge Henri Marc Eschbour, vendeur, né à Pétange le 22 novembre 1965, demeurant à L-6180 Gonderange, 37, rue de Wormeldange, cinquante parts sociales	50
2) Madame Bernadette Lelle, employée bancaire, née à Luxembourg le 2 avril 1964, épouse de Monsieur Serge Henri Marc Eschbour, demeurant à L-6180 Gonderange, 37, rue de Wormeldange, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»

IV.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-) sont à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

V.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: S. H. M. Eschbour, B. Lelle, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2005, vol. 23CS, fol. 72, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 février 2005.

T. Metzler.

(016074.3/222/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

KiViF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6180 Gonderange, 37, rue de Wormeldange.
R. C. Luxembourg B 76.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 février 2005.

T. Metzler.

(016075.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

I.I. & F. INVESTISSEMENT IMMOBILIER ET FINANCIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 87.330.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 février 2005 à Luxembourg

L'assemblée générale décide de remplacer les administrateurs suivants:

Monsieur Paul Lutgen, administrateur, L-2012 Luxembourg, allée Marconi, 16;

Monsieur Luc Braun, administrateur, L-2012 Luxembourg, allée Marconi, 16;

ARMOR S.A., administrateur, L-2012 Luxembourg, allée Marconi, 16 RCS B-61.266;

par:

Monsieur Raymond Henschen, administrateur-délégué, L-2241 Luxembourg, rue Tony Neuman, 20;

Madame Monique Henschen-Haas, administrateur, L-2241 Luxembourg, rue Tony Neuman, 20;

Madame Bénédicte Robaye, administrateur, B-6860 Léglise, rue des Combattants, 26.

Décharge est donnée aux anciens administrateurs pour l'exercice de leur mandats.

Les nouveaux administrateurs termineront leurs mandats à l'assemblée générale de l'année 2008.

L'assemblée générale décide de remplacer le commissaire aux comptes, EURAUDIT S.à r.l. avec siège social à L-2012 Luxembourg, allée Marconi, 16, RCS B-42.889 par la société FIDUPLAN S.A., ayant son siège social à L-1635 Luxembourg, allée Léopold Goebel, 87, RCS B-44.563.

Décharge est donnée à l'ancien commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera son mandat à l'assemblée générale de l'année 2008.

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-2012 Luxembourg, allée Marconi, 16, à L-1635 Luxembourg, allée Léopold Goebel, 87.

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015579.3/752/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

SKYPE COMMUNICATIONS, Société Anonyme.
Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 100.468.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 26 janvier 2005

Niklas Zennström est nommé administrateur-délégué avec effet au 22 avril 2004 avec le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015543.3/631/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

SKYPE SOFTWARE, Société Anonyme.
Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 100.467.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 26 janvier 2005

Niklas Zennström est nommé administrateur-délégué avec effet au 22 avril 2004 avec le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03591. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015545.3/631/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

**INCOTECH S.A., INTERNATIONAL CORPORATE TECHNOLOGIES HOLDING S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1228 Howald, 20, rue Belle-Vue.
R. C. Luxembourg B 55.447.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 février 2005

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Messieurs Rui Teixeira Guerra et de Oskar Von Preussen de leurs mandats d'administrateur et de Madame Petra Schneider de son mandat de commissaire aux comptes.

L'Assemblée nomme Monsieur Patrick Jean-Jacques Meisch et Prof. Dr. Gilbert E. McNeill membres du Conseil d'Administration. Le mandat d'administrateur de Monsieur Paul William Moody est renouvelé. La FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES est nommée Commissaire aux comptes.

En accord avec l'article 8 des statuts, Monsieur Paul William Moody peut engager la société par sa seule signature pour la gestion journalière des affaires.

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2010, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

- M. Paul William Moody, Président du Conseil d'Administration;
- M. Patrick Jean-Jacques Meisch, Administrateur;
- Prof. Dr. Gilbert E. McNeill, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES S.A., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour INTERNATIONAL CORPORATE TECHNOLOGIES HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015633.2/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

TMF CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 84.993.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 1^{er} février 2005, que l'assemblée a décidé à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

L'assemblée accepte les démissions au 31 janvier 2005 de Madame F. Marie Brisdet, née le 10 décembre 1975 à Chalon-sur-Saône (France), ayant son adresse privée aux Pays-Bas, 27, Jan Haringstraat, NL-1056 XJ Amsterdam et de Monsieur Marc Chong Kan, né le 24 août 1964 à Paris (France), ayant son adresse privée en Allemagne, Gartenstrasse 31, D-54441 Kanzem et les remercie de leurs loyaux services dans le passé.

A l'unanimité, l'assemblée décide de leur conférer décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats d'administrateur à la date du 31 janvier 2005.

- Le nombre des administrateurs est porté de 4 à 3.

- L'assemblée décide de nommer à compter du 1^{er} février 2005, en tant qu'administrateur de la société, Monsieur Johannes Hendrik Willem van Koeverden Brouwer, comptable, né le 30 novembre 1974 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant sa résidence professionnelle à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2005 statuant sur les comptes 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2005.

Pour la société

P. Kotoula

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015571.3/805/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

COMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 38.370.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

LUXIGEC S.A.

Signature

(015635.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

COMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 38.370.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 10 février 2005 que:

* L'assemblée réélit au poste d'administrateurs pour un terme de deux années renouvelables jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes de l'année 2006:

- Maître Jim Penning, né le 12 mai 1943, avocat, demeurant au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- Maître Pierre Olivier Wurth, né le 3 décembre 1965, avocat, demeurant au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- Maître Philippe Penning, né le 11 septembre 1968, avocat, demeurant au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

* Elle réélit au poste de commissaire aux comptes de la société pour un terme de deux années jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire devant se tenir en 2006:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., (R. C. B 67.501) ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour la société

LUXIGEC S.A.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015634.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

26928

IKG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 48.022.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB033087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

LUXIGEC S.A.

Signature

(015637.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

IKG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 48.022.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 10 février 2005 que:

L'Assemblée a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2006:

- MONTBRUN REVISION S.à r.l. (R. C. B 67.501), ayant son siège social 5, boulevard de la Foire à Luxembourg (L-1528).

L'Assemblée a également réélu les administrateurs de la société jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes 2006:

- Maître Pierre Olivier Wurth, avocat, né le 3 décembre 1965 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- Maître Jim Penning, avocat, né le 12 mai 1943 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- Maître Philippe Penning, avocat, né le 11 septembre 1968 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour la société

LUXIGEC S.A.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015636.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

CEO MEDIAS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 75.951.

Il résulte d'une notification faite à la société en date du 2 novembre 2004 que le conseil d'administration ainsi que le commissaire aux comptes ont donné leur démission avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015577.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.
